

**Liste des privilèges accordés aux résidentes et résidents
d'une municipalité signataire d'une entente en matière de
loisirs avec la Ville de Granby**

La carte-loisirs est obligatoire pour avoir accès à ces activités, services et privilèges :

Bibliothèque Paul-O.-Trépanier

- Abonnement pour l'emprunt de documents, de jeux et d'appareils informatiques;
- Réservation et utilisation gratuite des postes informatiques; et
- Toute activité nécessitant une inscription;

Centre aquatique Desjardins de Granby

- Toute activité ou cours nécessitant une inscription, selon la tarification en vigueur;
- Abonnement au bain libre selon la tarification en vigueur; et
- Rabais de 50 % sur admission au bain libre selon la tarification en vigueur;

Granby Multi-Sports

- Toute activité ou cours nécessitant une inscription, selon la tarification en vigueur;

Vie culturelle et communautaire de Granby

- Toute activité ou cours nécessitant une inscription, selon la tarification en vigueur sauf les camps de jour;

Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin :

- Accès gratuit aux sentiers; et
- Inscription aux camps de jour selon la tarification en vigueur;

Club de golf Miner

- Inscriptions aux cours de groupes et aux camps de jour, selon la tarification en vigueur; et
- Rabais de 20 % sur droit de jeu journalier;

Autres organismes de loisirs à but non lucratif, partenaires de Granby Multi-Sports, ou de Vie culturelle et communautaire de Granby

- Toutes activités nécessitant une inscription, selon la tarification en vigueur (Association de hockey jeunesse Granby, Le club de soccer Les Cosmos, Tennis Granby, etc.).